



## DÉCLARATION

### **11<sup>e</sup> Rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas :**

#### ***Parvenir à un équilibre dans le monde du travail***

Ville de Mexico, Mexique | 18-20 juin 2019

Nous, parlementaires de 22 pays d'Amérique et des Caraïbes, nous sommes réunis dans la ville de Mexico du 18 au 20 juin 2019 à l'occasion de la **11<sup>e</sup> Rencontre du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas**, intitulée *Parvenir à un équilibre dans le monde du travail*.

Au cours des sessions de travail de cette rencontre, nous avons analysé la situation de l'autonomisation des femmes dans la population active et échangé des stratégies législatives pour construire un avenir plus équilibré en termes de genre pour notre région. Étant donné le rôle décisif des parlements et de leurs membres dans la promotion de solutions fondées sur des faits pour des économies plus inclusives, nous avons réaffirmé notre engagement personnel et collectif à transformer les pratiques et stéréotypes discriminatoires qui entravent cet objectif commun, favorisant ainsi l'égalité des droits et des chances. Nous avons engagé ces dialogues en ayant conscience que les impacts du changement climatique et des catastrophes naturelles, ainsi que de l'instabilité sociale, économique et politique, menacent les droits de la personne. Cela nous motive à bâtir des sociétés plus justes, équitables et résilientes.

Aussi, nous avons identifié les actions prioritaires suivantes : reconnaître, réduire et répartir le précieux travail domestique et de soin non rémunéré des femmes; combler les écarts dans les cadres juridiques afin de promouvoir une égalité substantielle; éliminer le harcèlement sexuel au travail et autres formes de discriminations limitant les droits et les chances économiques; encourager la collecte et l'utilisation de données ventilées afin d'élaborer des lois répondant mieux aux besoins de toutes les femmes dans leur vie professionnelle; et favoriser des transformations culturelles positives renforçant des conditions de travail durables et équitables pour les économies du futur.

#### ***En reconnaissant :***

1. Que le travail rémunéré et non rémunéré des femmes contribue de façon significative et mesurable au développement économique national et à la vie publique et privée, mais qu'il est souvent sous-estimé;
2. Que pour atténuer efficacement les nombreuses difficultés que rencontre notre région, nous aurons besoin des talents des femmes et des hommes, qu'ils aient un accès égal à un travail décent et gratifiant, et de l'égalité des salaires pour travail de valeur égale;
3. Que les cadres internationaux signés par nos États, comme les ODD, la CEDEF et les conventions ratifiées de l'OIT, ainsi que plusieurs mécanismes interaméricains, fournissent une feuille de route pouvant servir à élaborer des réformes juridiques et des budgets nationaux favorisant l'égalité des genres dans la population active;
4. Que les lois, politiques et autres cadres réglementaires semblant être « neutres en termes de genre » peuvent en fait avoir des effets discriminatoires dans la pratique; par conséquent, les mesures

différenciées et/ou positives, comme les quotas ou les objectifs pour les femmes, peuvent aider à redresser le « terrain de jeu » et réparer les injustices historiques;

5. Que des données exhaustives, de grande qualité et ventilées par genre et autres caractéristiques sociales, doivent informer l'élaboration des lois afin d'éviter les orientations non intentionnelles et de mieux répondre aux réalités des femmes et des hommes provenant de différents milieux socioéconomiques durant leur cycle de vie;
6. Que les données qualitatives sur les expériences de vie des femmes permettent une compréhension bien plus nuancée des différentes réalités, aspect essentiel à l'analyse des obstacles et des opportunités de promotion de l'autonomisation économique des femmes;
7. Que la parité dans la représentation des femmes aux postes de direction favorise de meilleures politiques, de meilleures performances économiques et des lieux de travail plus équitables;
8. Que les femmes en tant que groupe sont surreprésentées dans les secteurs d'activité précaires, dangereux, à temps partiel, sous-estimés, informels et peu rémunérés, et peuvent être davantage limitées par la ségrégation professionnelle systématique, les écarts salariaux selon le genre, la violence basée sur le genre, l'accès limité aux marchés et aux ressources financières, et les politiques défavorables aux familles; et que l'expérience individuelle d'une personne face aux inégalités systémiques diffère selon sa position de pouvoir et de privilège;
9. Que nous devons prêter attention en priorité aux groupes vulnérables pouvant rencontrer des obstacles uniques à l'entrée des marchés du travail, y compris les personnes ayant un handicap, autochtones, afrodescendantes et les minorités ethniques, entre autres;
10. Que défendre les droits des travailleuses de soin et domestiques, employées de façon formelle ou informelle, requiert des mesures décisives;
11. Que les politiques de protection sociale universelle peuvent, si elles sont conçues de sorte à être sensibles au genre, être des mécanismes puissants pour réduire la pauvreté et garantir le droit des femmes à un niveau de vie suffisant; ces politiques peuvent être relatives à l'assurance-chômage, aux pensions non contributives, aux infrastructures de prise en charge des enfants non coûteuses, au congé parental rémunéré, au salaire minimum et à la formation de compétences, entre autres;
12. Que le travail de soin et domestique non rémunéré implique des responsabilités qui incombent encore aux femmes de façon disproportionnée, et que cela est une cause de l'accès inégal aux opportunités productives comme le travail rémunéré et l'éducation;
13. Que la coresponsabilité du travail domestique, de soin et reproductif doit être encouragée de façon active et répartie entre les hommes, les femmes, l'État, le secteur privé et/ou les syndicats et autres organes pertinents;
14. Que la violence basée sur le genre sous toutes ses formes est une violation des droits de la personne et un obstacle à l'autonomie économique au niveau individuel, et à la croissance économique au niveau national;

15. Que le harcèlement sexuel au travail est anormalement courant dans toutes les industries, comme l'ont montré les personnes qui se sont exprimées dans le contexte de #MeToo et autres mouvements sociaux, et que ce problème doit être abordé en urgence avec des mesures de prévention globale;
16. Que la formation à la sensibilité du personnel impliqué dans la mise en œuvre et la conformité des mesures anti-violence et anti-discrimination peut aider à garantir que les femmes ou les hommes rapportant des infractions sur le lieu de travail ne soient pas stigmatisés ou re-traumatisés, mais au contraire traités avec respect et dignité;
17. Que nos sociétés rencontrent actuellement des défis en termes d'économie, de technologie et de démographie, qui nécessitent de la créativité, de l'innovation, un esprit entrepreneur et une planification proactive pour assurer des emplois décents pour les jeunes femmes et hommes dont les compétences devront répondre aux caractéristiques changeantes des marchés du travail;
18. Que le secteur privé et d'autres employeurs sont des acteurs centraux de la promotion de l'égalité des genres dans le monde du travail et que des alliances avec ces entités peuvent être catalysées pour élaborer, financer et/ou consolider des initiatives pour des lieux de travail plus inclusifs;
19. Que des changements culturels et politiques promouvant un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle des individus et des individus peuvent entraîner une main-d'œuvre plus productive, créative, prospère, en meilleure santé et ayant du temps pour apprendre, pour ses loisirs et pour son développement personnel;
20. Que les consultations constructives avec différents groupes de la société civile, et leur participation active dans la prise de décision politique sur des questions socioéconomiques, sont essentielles à la création de cadres réglementaires promouvant la jouissance de choix élargis et d'une vie plus épanouissante pour tous les membres de la société;
21. Que les partenariats et la coordination avec et entre les organisations régionales et internationales dédiées à l'égalité des genres facilitent la création d'agendas pour l'égalité des genres ayant davantage d'impact; et que les organisations membres du Groupe de travail interaméricain sur l'autonomisation et le leadership des femmes continueront à poursuivre l'agenda pour renforcer le leadership des femmes dans la vie économique, politique et sociale.

Compte tenu de tout cela,

Nous nous engageons à :

1. Examiner le statut des conventions internationales pour l'égalité des genres dans la population active, y compris les conventions de l'OIT en attente de ratification, et œuvrer à harmoniser la législation de nos pays conformément aux accords de nos États.
2. Donner de la visibilité à la situation des femmes autour de nous et remettre en question les stéréotypes de genre pouvant causer du tort.
3. Identifier les dispositions de nos lois nationales qui sont directement ou indirectement discriminatoires envers les femmes dans le monde du travail, et consulter les organisations de femmes pour combler cet écart.
4. Créer de nouvelles attentes concernant l'équilibre travail-vie personnelle dans tous les secteurs, y compris la politique, et les appliquer dans la mesure du possible.

5. Demander la création et l'utilisation de données ventilées par genre dans toute prise de décision.
6. Œuvrer à renforcer les systèmes de protection sociale, en nous assurant qu'ils suivent des principes d'universalité, de coresponsabilité et d'égalité des genres.
7. Investir dans des infrastructures et des formations sensibles au genre qui aideront à préparer les jeunes aux marchés du travail en rapide transformation du futur.
8. Créer ou soutenir des mesures pour institutionnaliser une politique contre le harcèlement sexuel adaptée à nos parlements.
9. Mettre en place de bonnes pratiques dans nos bureaux pour construire une culture de respect et d'inclusion de tous nos employés.

*Adoptée dans la ville de Mexico, au Mexique, le 20 juin 2019*